



Le monarque de Bamendjou fait l'objet d'une nouvelle mise en garde du Préfet des Haut-Plateaux, un département situé dans la région de l'Ouest.

Dans une seconde déclaration, toujours aux allures martiales, le Préfet des Haut-Plateaux, Ousmanou Yampen, met en garde le roi des Bamendjou, Sa majesté Sokoudjou Jean Rameau Philippe.

L'administrateur civil principal reproche au chef traditionnel, ses nombreuses sorties sur les réseaux et médias, de nature à mettre en péril la stabilité des institutions républicaines et celui qui les incarne.

L'autorité administrative invite par la suite le Roi Sokoudjou à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité et prévient qu'une nouvelle sortie cybernétique ou médiatique du chef l'exposera à la rigueur de la loi.

En réaction, le mis en cause, bien connu pour sa liberté de ton, a immédiatement fait une sortie laconique sur sa page Facebook, dans laquelle il nargue littéralement le préfet des Hauts-plateaux. « **Quand la lune sort, les aliénés pensent que c'est le jour qui se lève. C'est pourquoi certains se retrouvent toujours entrain de marcher la nuit** », a-t-il écrit.

NNNNN 📞 📧 📺 📺 📺 📺 📺

🔋 🔔 📶 🚫 56% 🔋 6:39 PM

facebook



Fo'o Sokoudjou Jean Philippe Rameau Roi des Bamendjou

...

il y a 36 minutes · 🌐

"L'intimidation est le propre de ceux la même qui ont perdu toute raison et sont en quête de personnalité et de repère."

REPUBLIQUE DU CAMEROEN
Pais- Travail- Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

PREFECTURE DE BAHAM

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER PLATEAU DIVISION

BAHAM DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARIAT

N° 005/L/F/F38/SP

Baham, le 19 JAN 2021

*Le Préfet du Département des Hauts Plateaux à
- Baham -*

A

*S.M. SOKOUDJOU Philippe Jean Rameau, Chef de 2^{ème} degré du
Groupement Bamendjou*

Objet : Deuxième mise en garde.

Sa Majesté,

Par lettre N°100/L/F/F38/SP du 24 juillet 2020 dont ci-joint thermocopie, j'attirais votre attention sur la violation flagrante des lois de la République suite à une concertation politique organisée et présidée par vos soins dans l'enceinte de votre chefferie le 18 juillet 2020.

En dépit de cette mise en garde, dans l'oubli des obligations que vous impose votre qualité d'Auxiliaire d'Administration en vertu du Décret N°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, vous continuez à agir en marge des textes en vigueur, au travers des propos de nature à mettre en péril la stabilité des institutions républicaines et la légitimité de celui qui les incarne. Autoproclamé donneur de leçons, vous incitez ainsi les populations à la révolte et à l'insurrection.

Face à ces dérives, je vous invite à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité digne de votre statut de gardien de traditions.

Aussi ai-je l'honneur de vous rappeler que toute nouvelle sortie cybernétique ou médiatique intempestive de votre part, au mépris du respect de l'Etat de Droit et des Institutions de la République, vous exposera à la rigueur de la loi.

Veillez croire, **Sa Majesté**, l'expression de ma considération distinguée./-

Cordialement



Le Préfet

Ce n'est pas la première fois que le préfet sort son muscle contre le gardien de la tradition. Il avait déjà averti en juillet dernier le roi Sokoudjou, soutenant que les actes posés par ce dernier « relèvent d'une attitude de rébellion intolérable et incompatible avec les fonctions d'auxiliaire d'administration qu'il assume ».

L'on peut donc déjà prédire qu'il s'agit là d'une guerre ouverte qui est définitivement lancée entre Roi Sokoudjou dont les positions dissidentes ne sont plus à démontrer, et le préfet des Haut-Plateaux, qui compte tenir fermement son bâton de commandement